



Compte rendu réunion CONSEIL ADMINISTRATION du 13 Janvier 2024 à 17h

Membres présents :

- Président : Jouvel Gilles
- Vice Président : Chataing Bernard
- Secrétaire : Raullet Emmanuel
- Membre CA : Gallegianti Giovanni
- Guèrin Geneviève
- Boisneau Philippe

Membres absents excusés :

- Trésorier : Croibier Pascal

Notre Trésorier Croibier Pascal donne procuration à notre Président Jouvel Gilles pour les votes éventuels.

Ordre du jour :

1. Définir et valider le montant des différentes participations financières du club :

- Séjour Ardèche à Barjac
- Tenues club
- Journées « rouler ensemble »

1. Définir et valider le montant des différentes participations financières du club

➤ Séjour en Ardèche à Barjac

Comme tous les ans le club alloue une participation aux adhérents du club.

Nous décidons d'allouer une participation par adhérent à jour de sa cotisation :

- 30 € en location mobilhomme
- 10 € pour les adhérents hors mobilhomme.

➤ Tenues club

Le CA adopte à l'unanimité l'obligation du maillot pour tous les adhérents.

Le club participera à hauteur de 50 % sur la première tenues (cuissard+maillot ou maillot seul) des nouveaux adhérents.

Cette participation sera conditionnée par 2 ans minimum d'adhésion au club.

Nous décidons de faire signer aux nouveaux adhérents un engagement (ci dessous) pour respecter ces conditions.

Conditions d'engagement des nouveaux adhérents à La Roue Libre du Pays d'Alleverd pour la participation du club à l'achat de leur première tenue

Les nouveaux adhérents s'engagent à prendre l'adhésion du club 2 ans minimum pour pouvoir prétendre à une prise en charge de 50 % de leur première tenue.

Cette participation ne se fera que sur une tenue complète (maillot + cuissard) ou maillot seul.

Je m'engage à prendre l'adhésion au club minimum 2 ans du fait de la prise en charge de la moitié de ma première tenue.

A Alleverd, le

Signature nouvel adhérent

➤ Journées « Rouler ensemble »

Proposition de notre président de donner 5 € aux adhérents participant aux sorties «Rouler ensemble».

Après concertation nous décidons de ne pas retenir cette proposition.

Le club pourra, comme cela s'est déjà fait, participer à l'achat de boissons ou autres.

Le Président
Jouvel Gilles



Le Secrétaire
Raullet Emmanuel

